



**Promesses...
et réalités**

La campagne présidentielle officielle a commencé, ce 9 avril, à la télévision. Les candidats, dans leurs films de présentation, avancent leurs programmes, leurs promesses d'augmentation de pouvoir d'achat, de recul du chômage, de justice sociale. Les travailleurs en France aspirent à un profond changement. L'obtiendront-ils dans cette élection ? Une chose est sûre : si le traité européen « Super-Maastricht » signé le 2 mars dernier à Bruxelles était ratifié, si la « règle d'or » était inscrite dans la Constitution ou dans toute autre législation contraignante, alors la politique qui serait appliquée, quel que soit le gouvernement, ne pourrait être que dans la continuité, en pire, de celle suivie ces dernières années. Tout gouvernement qui ratifierait ce traité serait nécessairement conduit, quoi qu'il ait promis, à s'attaquer comme jamais à la Sécurité sociale, aux retraites, à l'école publique, aux budgets des communes et des départements... C'est la raison pour laquelle, avant même l'élection, le POI vient de s'adresser aux partis se réclamant de la démocratie et des travailleurs, pour leur proposer d'organiser ensemble une manifestation nationale pour que ce nouveau traité européen ne soit pas ratifié, dès que le calendrier de ratification sera connu. C'est pourquoi également, d'ores et déjà, de nombreux militants de toutes tendances signent cet appel et s'organisent en ce sens.

Y. L.

Campagne

Lettre du POI aux autres partis : manifestation nationale dans l'unité contre la ratification du "Super-Maastricht"

Le 6 avril, le secrétariat national du Parti ouvrier indépendant a écrit aux directions du PS, du PCF, du Parti de gauche, du NPA et de Lutte ouvrière. Car la ratification du traité « Super-Maastricht », signé le 2 mars à Bruxelles, sera immédiatement à l'ordre du jour après les élections présidentielle et législatives.

Yan Legoff

« **C**hers camarades, écrit le secrétariat national du Parti ouvrier indépendant aux autres partis, vous trouverez ci-joint l'appel adopté par le bureau national du Parti ouvrier indépendant. Nous y faisons "la proposition d'organiser dans l'unité la plus large une manifestation à Paris contre la ratification du traité de Bruxelles (à une date qui dépendra du calendrier de ratification inconnu à ce jour). C'est pourquoi nous nous adressons largement à tous, aux organisations du mouvement démocratique, à tous les niveaux comme au plan national". Nous sommes à votre disposition pour discuter, sous la forme qu'il vous convient, de cette proposition. »

« *Quels que soient le président et la majorité à l'Assemblée nationale, la ratification d'un tel traité fermerait la porte à toute solution conforme à la démocratie et à la souveraineté populaire* », ajoute encore cet appel, adopté le 31 mars.

Car c'est un fait : élection ou pas, et quel que soit le gouvernement qui en résultera, la mécanique de l'Union européenne continue de tourner.

Mercredi 11 avril, à onze jours du premier tour de l'élection présidentielle, la commission des finances de l'Assemblée nationale auditionne les ministres François Baroin et Valérie Pécresse sur le projet de programme de stabilité de croissance de la France, que le gouvernement s'apprête à remettre à Bruxelles. Ce programme de stabilité, qui est présenté tous les ans, doit détailler comment le gouvernement (et

celui qui lui succédera) compte faire pour aboutir à un déficit au plus égal à 3 % du PIB en 2013. Mais il doit aussi dire comment il parviendra à un déficit nul dans les années suivantes. Ces objectifs, si le traité était ratifié, devraient être inscrits dans la Constitution ou dans une loi organique d'une valeur contraignante équivalente ! Qu'est-ce que cela signifie ?

Le déficit était, en 2011, de 103 milliards d'euros (5,2 % du PIB). Ramener ce déficit à 3 % fin 2013 nécessite donc de trouver, par des coupes budgétaires ou des recettes fiscales supplémentaires, une quarantaine de milliards d'euros, soit l'équivalent, en recette, de l'impôt sur le revenu, ou, en dépense, des deux tiers du budget de l'enseignement scolaire (écoles, collèges et lycées) ! Réduire à zéro le « déficit » impliquerait de dégager soixante milliards d'euros supplémentaires les années suivantes.

Dans un document de huit pages dévoilé le 5 avril, Nicolas Sarkozy livre un chiffrage de son programme. « *Cela préfigure sans doute les engagements de réduction de la dette publique que prendra la France devant les autres pays européens et qui seront présentés aux parlementaires le 11 avril* », commente le site acteurspublics.com. « *A lire le document, le pays doit trouver 115 milliards d'euros d'ici 2016 pour ramener ses comptes à l'équilibre. Un montant auquel il faut additionner 9,5 milliards de promesses de campagne. Bref, c'est à un effort de 124,5 milliards d'euros que le pays se prépare sous une nouvelle présidence Sarkozy, soit 6,5 % de la richesse créée par an.* »

Quant à François Hollande, rappelle l'AFP (9 avril), il a précisé « *qu'il inscrirait plutôt l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2017 dans une "loi de programmation pluriannuelle des finances publiques" qui serait présentée au Parlement réuni en session extraordinaire à l'été.* »

En 2011, le déficit était de 103 milliards d'euros (5,2 % du PIB). Ramener ce déficit à 3 % fin 2013 nécessite donc de trouver une quarantaine de milliards d'euros, soit l'équivalent des deux tiers du budget de l'enseignement scolaire !

Au programme de François Hollande : sommet social et session extraordinaire en juillet

François Hollande et les responsables de sa campagne ont esquissé la semaine dernière ce que seraient son action et celle de son gouvernement dès les premières semaines, s'il était élu.

- **3 juillet-2 août** : session extraordinaire du Parlement. A son ordre du jour notamment : un collectif budgétaire, mais aussi une loi de programmation des finances publiques prévoyant un déficit nul en 2017, « dans l'espoir que Bruxelles se satisfasse de cette règle contraignante qui n'aurait cependant pas de valeur constitutionnelle » (Les Echos).
- **Mi-juillet** : conférence avec les syndicats et le patronat « pour la croissance et l'emploi ». Selon Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, « ce sera un donnant-donnant : sécurité pour les salariés, compétitivité pour les entreprises » (Le Parisien, 4 avril). « Parallèlement, poursuit Ayrault, nous engagerons les grandes réformes de structures : la baisse des déficits, la réforme éducative (...). Enfin, nous transmettrons à nos partenaires européens un mémorandum fixant les propositions de François Hollande pour renégocier le traité ». Selon le site du *Nouvel Observateur*, il s'agirait d'ajouter une « annexe » sur la croissance, le reste du traité demeurant inchangé. C'est en fait dès le sommet européen du 28 juin que cette question sera posée. A cela, il faut ajouter le lancement d'un « nouvel acte de la décentralisation » visant à « supprimer les doublons Etat-collectivités ».

Photos Informations ouvrières

Espagne

Après la puissante grève du 29 mars

Le mandat a été clair : retrait de toutes les mesures de l'Union européenne prises par Zapatero et Rajoy

Andreu Camps

Nous l'avons dit la semaine dernière, la puissante grève du 29 mars a bouleversé la donne, bien que tous les médias aient essayé d'en minorer l'impact. Sans aucun doute, la clé de la situation est entre les mains des travailleurs et de leurs organisations. Durant ces deux dernières années, les travailleurs sont allés à la grève. Ils ont manifesté, exigé le retrait de la première réforme du Code du travail de Zapatero. Différents secteurs de l'enseignement, de la santé sont allés à la grève contre les suppressions de postes et les réductions de salaires.

Les travailleurs sont disposés à combattre, mais ils sont confrontés au fait que les dirigeants du principal parti de la classe ouvrière, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), et les dirigeants des deux principales centrales syndicales, les Commissions ouvrières (CCOO) et l'Union générale des travailleurs (UGT) sont prisonniers de la politique de consensus et de pactes sociaux.

Sans aucun doute, la classe ouvrière est prête, et elle est capable d'entraîner avec elle la jeunesse et toutes les couches opprimées. Pourtant, quelle a été la réponse du gouvernement ? Il fait adopter par le Conseil des ministres le pire des budgets. Quelle a été la réaction de la direction du PSOE ? Elle se prépare à présenter une série d'amendements...

Et au soir du 29 mars, que déclarent Toxo et Mendez, secrétaires généraux des CCOO et de l'UGT ? « Nous voulons poursuivre notre engagement pour que le gouvernement ouvre une négociation pour corriger cette réforme qui est mauvaise pour la population



Madrid, le 29 mars. "Ils veulent en finir avec tout, avec les droits ouvriers et sociaux."

et qui enfonce encore plus le pays dans la récession. Nous exigeons du gouvernement qu'il modifie de façon substantielle cette réforme. »

Toxo et Mendez ont demandé de nouvelles négociations. Aucun travailleur ne peut être contre la négociation. Bien sûr qu'il faut négocier, mais sur quelles bases ?

Bien évidemment, aucun travailleur ne peut être contre la négociation. Bien sûr, il faut négocier. Mais sur quelles bases ? Ce qui s'est passé depuis 2010 avec Zapatero permet de répondre à cette question. Zapatero a sommé Toxo et Mendez de signer un pacte social le 2 février 2011. Ils ont accepté la « négociation ». Quel en a été le résultat ? Baisse des retraites, baisse des salaires, flexibilité, c'est-à-dire ce qu'exige l'Union européenne.

Avec le nouveau gouvernement de Mariano Rajoy, Toxo et Mendez, toujours pour « éviter le pire », ont signé le 25 janvier un nouveau pacte. Le résultat, ce sont de nou-

velles baisses de salaires et le gel des pensions. Les faits sont là. Après la grève du 29 mars, doit-on suivre la même voie ? Toxo et Mendez ont demandé, comme en février 2011 et janvier 2012, de nouvelles négociations. Si d'ici au 1^{er} mai, les négociations ne sont pas entamées, nous poursuivrons la mobilisation, disent-ils. Et ils annoncent même la possibilité d'une nouvelle journée de grève, le 15 mai.

Mais ne faudrait-il pas tenir compte de ce que disent depuis des mois et des mois les travailleurs, la population, de nombreuses instances syndicales ?

Le 29 mars, le mandat a été clair : nous voulons le retrait de cette réforme et de toutes les mesures anti-ouvrières de l'Union européenne prises par Zapatero et aujourd'hui par Rajoy. Les travailleurs sont prêts.

Comme partout en Europe, les travailleurs exigent l'unité pour rejeter les diktats de l'Union européenne. ■

France

Les réactions, les initiatives après la proposition du POI d'action unie

'D'accord pour une manifestation nationale à Paris contre la ratification du traité'

Hugues Miller, militant du PCF à Hayange (Moselle)

Comment analyses-tu le nouveau traité de Bruxelles (TSCG) et la position des partis politiques ?

Les grandes lignes du TSCG sont la règle d'or au niveau européen, imposée à toutes les nations, le respect de toutes les contraintes des traités précédents, notamment un budget de l'Etat obligatoirement équilibré ou excédentaire.

Si celui-ci était ratifié, tous les Etats n'appliquant pas cette règle dictatoriale y seraient contraints, par correction automatique imposée par l'Union européenne.

Le TSCG, c'est aussi l'obligation de réduire d'au moins 5 % par an la dette publique lorsqu'elle est supérieure à 60 % du PIB.

Pour la France, cela se traduirait par quatre-vingt-dix milliards d'euros par an de réduction de la dette. Ce traité devra être ratifié après les élections législatives.

A moins de quinze jours de l'élection présidentielle, le nouveau traité de Bruxelles est quasiment occulté par l'ensemble des candidats. Que la droite, l'extrême droite et tous les partis défendant ou

accompagnant le système capitaliste ne parlent pas de ce traité, nous pouvons facilement le comprendre.

Mais que les partis politiques se réclamant de la démocratie et de la cause ouvrière ne saisissent pas l'occasion de cette élection pour dénoncer et combattre ce pacte européen, c'est totalement irresponsable et inacceptable !

Que penses-tu de la proposition d'organiser une manifestation nationale contre la ratification du nouveau traité de Bruxelles ?

Le référendum du 29 mai 2005 avait permis au peuple d'exprimer clairement son rejet de cette politique au service du pouvoir financier.

Malgré cela, l'UMP et le PS nous ont imposé le traité de Lisbonne qui est ni plus ni moins que la copie conforme du traité constitutionnel européen (TCE). Est-ce cela la démocratie ?

Depuis, nous subissons une crise d'un système que nous n'avons pas voulu (et que nous ne voulons toujours pas), mais qui perdure grâce

à la complicité de certaines organisations politiques.

Nous savons tous les attaques et les dégâts provoqués par les traités de Maastricht, de Lisbonne et tous les autres.

Retraites, salaires, Sécurité sociale, services publics, tous ces domaines n'ont pas été épargnés.

Mais malgré toutes ces charges durant ces vingt dernières années, les acquis ouvriers, même affaiblis, tiennent encore debout.

Il n'est pas possible d'accepter la politique que veut imposer l'Union européenne. Pour aider à la résistance et préparer les combats inévitables à venir, il faut appeler tous les travailleurs et démocrates à se rassembler au-delà de la diversité de leurs engagements.

Il revient au mouvement ouvrier de refuser le rôle que lui assignent les institutions internationales (FMI, Banque centrale européenne, Union européenne) et les gouvernements.

Il revient au mouvement ouvrier d'organiser la résistance pour défendre les intérêts des travailleurs, mais aussi les conquêtes

démocratiques et les acquis de la civilisation.

Il revient au mouvement ouvrier de s'unir au-delà des divergences compréhensibles pour refuser les diktats de l'Union européenne. Sur ces bases, et face à la soumission des partis politiques liés à l'Union européenne, il revient aux travailleurs et aux militants qui partagent ces objectifs de se regrouper.

L'histoire nous dit que les bulletins de vote ne règlent pas le diktat de la loi des marchés. Néanmoins, le mandat des prochains députés doit se porter pour voter contre le TSCG.

Il nous faut prendre conscience que ce traité est une machine de guerre contre les privés d'emploi, les travailleurs et les retraités. Il ne doit pas passer ! Le rassemblement organisé à Metz le 3 avril, auquel j'ai participé, convoqué sur la base d'un appel signé par 1 250 personnes, dont des militants du PS, du PCF, du Front de gauche, du POI et autres, c'est ce que nous pouvons faire partout pour préparer et organiser une manifestation nationale à Paris contre la ratification du TSCG. ■

ÉDITORIAL

Les uns votent, les autres s'abstiennent...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

“M’abstenir, ça n’a rien changé à mon quotidien » : c’est l’un des slogans de la campagne nationale contre l’abstention. La formule dessine un message en creux : voter va changer mon quotidien.

Ce serait logique, en effet. Le suffrage universel est une conquête de la démocratie. Ce 22 avril, des millions de travailleurs et de jeunes iront voter, notamment pour François Hollande ou Jean-Luc Mélenchon, parce qu’ils veulent changer leur quotidien. Ils iront voter parce qu’ils veulent chasser Sarkozy et, avec lui, sa politique : sa contre-réforme des retraites, ses milliards offerts aux patrons qui licencient, ses mesures de privatisation et de déréglementation, ses incitations au communautarisme qui veut dresser les travailleurs les uns contre les autres, et laisse la jeunesse à l’abandon.

C’est un fait, aussi : des millions d’autres vont s’abstenir, notamment parmi les jeunes et les habitants des quartiers ouvriers. Ceux-là ne sont pas convaincus. Ils voudraient bien changer leur quotidien, mais ils ont le sentiment que, quel que soit le président, le pouvoir de décision sera ailleurs : entre les mains de l’Union européenne qui agit au compte du capital financier. Ceux-là ont le sentiment que les mêmes émissaires de la Banque centrale européenne seront toujours là pour imposer les plans anti-ouvriers. Sentiment renforcé quand ils entendent Hollande annoncer que, sous réserve d’une annexe « renégociée », il pourrait se mettre d’accord avec Merkel sur le traité qui inscrit l’austérité dans la Constitution et que l’un des premiers débats au Parlement porterait sur l’adoption du programme de retour à l’équilibre des finances publiques.

Ceux-là se disent que des mesures aussi vitales que l’interdiction des licenciements et la création des centaines de milliers d’emplois nécessaires dans les services publics risquent de se heurter à l’engagement de Hollande de réduire de 100 milliards d’euros les déficits publics d’ici à 2017. Sans parler de l’annonce de nouvelles réformes des retraites et du financement de la Sécurité sociale qui ne présage rien de bon.

Bref, ceux-là craignent que le changement ne change rien et que, dans la continuité d’une soumission aux institutions de l’Union européenne, le prochain gouvernement ne fasse que suivre le précédent. Surtout qu’ils voient dans toute l’Europe des gouvernements dits de « gauche » obtempérer autant aux injonctions de Bruxelles que les gouvernements de droite.

Faut-il chercher ailleurs la racine de la crise de la démocratie politique qui rend le « débat présidentiel » plus insipide que jamais et nourrit l’abstention ?

Certes, ce ne sont là que des programmes. La vie sera amenée, sans doute, à suivre un autre cours. Il faudra bien que ces problèmes qui prennent à la gorge le peuple travailleur trouvent solution. Et si la solution ne passe pas par l’élection, ce sera sur un autre terrain. Un peu plus tôt, un peu plus tard, la lutte de classe unie des travailleurs et de leurs organisations se mobilisera sur des solutions que l’élection n’aura pas su dégager, prisonnière qu’elle est du carcan de la V^e République et de l’Union européenne.

Pour cette lutte de classe, rien n’est plus impérieux que de travailler à unir ceux qui votent et ceux qui s’abstiennent. Unir travailleurs et jeunes dans le combat pour la rupture avec le carcan de l’Union européenne, rupture dont le premier acte, celui qui peut libérer tous les autres, est : non à la ratification du traité de Bruxelles. ■

La campagne contre le traité "Super-Maastricht"

"Contre la ratification du traité, c'est la position majoritaire des collègues"

Bobigny (Seine-Saint-Denis) :
En trois jours, la moitié des collègues du centre de tri a signé, cent à ce jour

"C'est la position majoritaire. Les travailleurs, les jeunes en ont assez de cette politique, assez de Sarkozy, assez de l'Union européenne qui détruit tout. Ils veulent chasser Sarkozy, chasser sa politique. Les collègues ont apprécié que l'on dise : "Unité sans préalable ni condition pour bloquer ce traité." Quel que soit leur syndicat, quel que soit leur parti, qu'ils votent ou qu'ils s'abstiennent, ils se regroupent pour un objectif : ce traité ne doit pas être ratifié.

"On va finir comme en Grèce !" "On a perdu cent emplois, le quart de l'effectif, en deux ans. Dans quelles conditions va-t-on pouvoir travailler ?"

Les collègues sont scandalisés par la lettre du P-DG de La Poste au sujet du suicide de collègues. La réponse de la direction : pas question d'arrêter les restructurations, mais on propose d'associer les organisations syndicales à un grand dialogue sur la vie au travail (...). Tous les syndicalistes CGT ou SUD, signataires de l'appel du POI, sont "remotés" ! "Ils se f... de nous !" Avec la privatisation, la moitié des centres de tri ont été supprimés, c'est la mise

en place d'horaires incompatibles avec la santé et la vie de famille, des milliers de collègues face à une mobilité forcée ou au "placard". On a connu cela à France Télécom. Pas question d'accepter de discuter des risques "psycho-sociaux" par la mise en place de salles "zen", de séances de yoga ! »

Rennes :
118 signatures au meeting de François Hollande

"Nous étions onze camarades du POI à diffuser à l'entrée du meeting du PS mercredi 4 avril. Nous avons diffusé 2 500 appels du bureau national à l'unité pour la non-ratification du TSCG et réalisé 118 signatures.

Notons que de nombreux militants de la CGT sont venus alerter sur la situation de PSA dont l'usine toute proche est menacée (plusieurs ont signé l'appel). Les pompiers de Rennes également étaient là pour alerter sur leur situation. De nombreux participants ne connaissent pas le traité. Beaucoup de signataires laissent éclater leur colère contre la politique de l'Union européenne.

Les participants signent plus facilement lorsque nous présentons le traité en parlant de la règle d'or, des plans d'austérité de la Grèce, des privatisations. Ainsi, lorsqu'un diffuseur crie :

"Avec le TSCG, le MES pourra imposer des mesures comme vendre la SNCF, EDF...", un participant dit : "Je suis à EDF, je signe."

Beaucoup ont déjà leur idée : "De toute façon, je suis contre l'euro", "J'avais déjà voté contre Maastricht". D'autres refusent de signer et nous répondent : "François Hollande ne le ratifiera pas, il l'a dit." Certains savent déjà que les négociations ont commencé. Il faut noter cette courte discussion :

— "Vous attendez quoi exactement du PS ? Vous avez des illusions ?", nous demande une personne.

— "Le traité européen du MES est passé grâce à l'abstention du PS", lui répondons-nous. Alors elle dit :

— "On est d'accord, je signe."

Et elle achète le numéro spécial d'Informations ouvrières, en indiquant qu'elle est élue au conseil général de Loire-Atlantique.

Nous arrivons à plus de 700 signatures sur le département. »

Paris, XIV^e arrondissement :
sur un marché

"Donnez-moi une feuille, je vais faire signer"

"Plusieurs signatures, parmi lesquelles celle d'un ingénieur du nucléaire qui nous explique : "Ils sont en train de privatiser, c'est scandaleux... on n'est plus représenté... Il faut repartir de zéro. Moi je vote Mélenchon, c'est celui qui me parle le plus, et vous ?"

Je lui explique que le POI ne présente pas de candidat, mais se bat pour l'unité contre la ratification du traité, car "quel que soit l' élu, ce problème se trouvera posé au lendemain des élections. Pourquoi les candidats n'en parlent-ils pas ?" "Je vous laisse mon mail. Tenez-moi informé, donnez-moi une feuille, je vais faire signer."

A la fin de la diffusion, nous allons voir les militants du Front de gauche. La première militante sollicitée ne paraît pas être au courant. On lui explique en quelques mots. Elle signe. Les deux autres signent également. »

Avec nos correspondants,
Marie STAGLIANO ■

REVUE DE PRESSE

A dix jours de la présidentielle

"Crédibilité du projet : Sarkozy et Hollande renvoyés dos à dos"
Les Echos (6 et 7 avril)

« Les Français sondés par CSA jugent majoritairement inadaptées à la crise les propositions des candidats.

Une égalité quasi parfaite. Quand il s'agit de savoir si les "propositions faites au cours de la campagne" sont "plutôt adaptées" ou non "à la situation économique de la France", les Français renvoient dos à dos François Hollande et Nicolas Sarkozy. C'est le principal enseignement au baromètre mensuel CSA pour Les Echos. Les mesures avancées par le président sont jugées positivement par 45 % des personnes interrogées et négativement par 52 % d'entre elles. Celles de François Hollande sont appréciées par 44 % des personnes et rejetées par 52 % d'entre elles.

Le procès en incompétence et irréalisme fait depuis des semaines au député de la Corrèze par les ténors de la majorité ne profite pas pour le moment au chef de l'Etat, qui reste toujours entravé par le jugement négatif des Français sur son bilan. »

Laurence Parisot : le Medef prêt à travailler "avec tout gouvernement, quel qu'il soit"

« Après les critiques du PS contre son soutien affiché à Nicolas Sarkozy, la présidente du Medef a affirmé hier sur France 2 que "la vocation du Medef" est de travailler "avec tout gouvernement, quel qu'il soit". (...) Laurence Parisot a indiqué que "l'approche de François Hollande sur le paritarisme, sur la place et l'autonomie du dialogue social est une approche que nous trouvons tout à fait intéressante". La présidente du Medef a estimé que Nicolas Sarkozy avait accompli "un boulot extraordinaire en intensité, en quantité et sur un certain nombre de choses extrêmement bénéfiques pour les entreprises" mais souligné dans le même temps qu'elle ne s'engageait "pas sur l'avenir" et qu'il ne revenait pas "à des organisations professionnelles (comme le Medef) d'être partisans". "Le Medef est une structure indépendante, je suis élue, je parle au nom des entreprises", a insisté Laurence Parisot. »

"Le risque essentiel" de la zone euro : celui "de crise politique et sociale due au chômage" "Flash économie" publié par Natixis, banque française de financement et d'investissement (4 avril)

« Certains pays de la zone euro connaissent de graves difficultés économiques (récession en Grèce, au Portugal, en Espagne, en Italie), financières ou budgétaires (grande difficulté à réduire les déficits publics en Grèce, en Espagne). On pourrait donc craindre un retour de la crise sous la forme d'une nouvelle remontée des taux d'intérêt sur les dettes souveraines (...). Mais cette partie de la crise semble aujourd'hui bien contrôlée (...).

Le risque essentiel n'est donc pas la remontée des taux d'intérêt sur les dettes souveraines mais le risque de crise politique et sociale due au chômage : les pays de la zone euro devant faire disparaître leur déficit public et leur déficit extérieur, avant que les éventuelles politiques structurelles n'aient d'effets, il y a inévitablement recul de l'activité réelle et très forte hausse, sans doute insupportable, du chômage. »

**"Le spectre de l'abstention guette"
Le Monde, 10 avril**

C'est sous ce titre que ce quotidien publie la tribune de deux universitaires, coauteurs de *La démocratie de l'abstention*, où ils analysent le recul de la participation depuis trente ans. L'origine sociologique des abstentionnistes ? « Les déterminants sociaux de la participation n'ont jamais été aussi puissants. Les plus jeunes, les moins diplômés, les plus affectés par le chômage, les plus précaires des salariés constituent ainsi les catégories d'électeurs les plus abstentionnistes. »

Et 2012 ?

« Sous tous les rapports, la campagne actuelle présente des caractéristiques qui, à ce jour, ne sont pas les plus propices à reproduire le record historique de participation de 2007. Nicolas Sarkozy, qui fut un candidat particulièrement mobilisateur en 2007, le sera sans doute moins cette année. François Hollande paraît avoir délibérément choisi de ne pas se présenter en homme de la "rupture" (...). Le décor même de la campagne, avec la crise en arrière-plan, entretient un certain désenchantement démocratique en réduisant encore l'espoir que l'alternance soit porteuse d'une réelle alternative politique. »

Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis)

Un appel d'élus et de militants de toutes tendances

Nous appelons les citoyens, les travailleurs, les militants de toutes tendances, quels que soient leur engagement et leur point de vue sur les prochaines élections, à s'engager avec nous dans la campagne contre la ratification du traité et à dire ensemble d'une seule voix : « non à la règle d'or ! Non à la ratification du traité "Super-Maastricht" ! »

Premiers signataires

Josette Cassius, conseillère municipale, PCF ; Gérard Dizazzo, militant ouvrier et syndicaliste ; Christophe Dubois, militant du Parti de gauche ; Karine Fougeray, conseillère municipale, PRG ; Roland Gallosi, adjoint au maire, PCF ; Miguel Hernandez, adjoint au maire, PCF ; Ahmed Laouedj, adjoint au maire, PRG ; Robert Lebrun, militant syndicaliste ; Michel Lefebvre, candidat du POI aux législatives ; Raoul Mercier, conseiller municipal ; Jacques Nepveu, militant laïque, POI ; Mario Oliveira, conseiller municipal, PRG ; Hervé Suaudeau, candidat EELV aux législatives.

LES RÉSULTATS ANNONCÉS PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

29 410 signatures

Ain : 187 ; Aisne : 102 ; Allier : 159 ; Alpes-de-Haute-Provence : 305 ; Alpes-Maritimes : 108 ; Ardèche : 620 ; Ariège : 45 ; Aube : 43 ; Aude : 52 ; Bouches-du-Rhône : 1 279 ; Calvados : 102 ; Charente-Maritime : 465 ; Côte-d'Or : 503 ; Côtes-d'Armor : 273 ; Dordogne : 28 ; Doubs : 287 ; Drôme : 47 ; Eure : 54 ; Eure-et-Loir : 407 ; Finistère : 210 ; Gard : 156 ; Haute-Garonne : 350 ; Gers : 108 ; Gironde : 471 ; Hérault : 483 ; Ille-et-Vilaine : 761 ; Indre-et-Loire : 504 ; Isère : 403 ; Jura : 299 ; Landes : 206 ; Loire : 268 ; Haute-Loire : 141 ; Loire-Atlantique : 293 ; Loiret : 100 ; Lot : 32 ; Lot-et-Garonne : 24 ; Maine-et-Loire : 240 ; Manche : 31 ; Mayenne : 42 ; Meurthe-et-Moselle : 697 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 1 352 ; Nord : 189 ; Oise : 322 ; Pas-de-Calais : 146 ; Puy-de-Dôme : 41 ; Pyrénées-Atlantiques : 133 ; Pyrénées-Orientales : 75 ; Bas-Rhin : 294 ; Rhône : 869 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 216 ; Savoie : 511 ; Haute-Savoie : 350 ; Seine-Maritime : 560 ; Deux-Sèvres : 140 ; Somme : 255 ; Tarn : 32 ; Var : 295 ; Vaucluse : 285 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 31 ; Yonne : 166 ; Territoire-de-Belfort : 33 ; Paris : 3 512 ; Seine-et-Marne : 668 ; Yvelines : 401 ; Essonne : 971 ; Hauts-de-Seine : 1 102 ; Seine-Saint-Denis : 3 225 ; Val-de-Marne : 880 ; Val-d'Oise : 1 002.



HAUTS-DE-SEINE

Conférence de presse des unions départementales FO et CGT

Non au plan immobilier qui brade vingt-cinq centres d'accueil de Sécurité sociale



Photo FO

Une conférence de presse, organisée conjointement par les unions départementales FO et CGT des Hauts-de-Seine, pour le maintien de tous les centres d'accueil et le retrait du plan d'adaptation du patrimoine immobilier de la Sécurité sociale...

un cran supérieur avec le tract et la pétition départementaux. Nous voulons alerter, mobiliser et obtenir le retrait de ce plan. Nous allons également de nouveau nous adresser aux maires et aux conseils municipaux des villes concernées pour leur demander d'agir afin d'obtenir le maintien du centre d'accueil situé sur le territoire de leur commune.

Puis il a détaillé le contenu du plan : « La CPAM est présente aujourd'hui sur le territoire des Hauts-de-Seine au travers de quarante centres, situés sur trente-trois villes. A la fin 2013, le projet de la CPAM aboutit à ce que la Sécu ne serait plus présente que dans dix-neuf villes ! »

"Nous voulons obtenir le retrait de ce plan"

La conférence de presse a débuté par les prises de parole successives des secrétaires généraux des unions départementales, Gilles Chaillié pour FO et Denis Renard pour la CGT. Gilles Chaillié a souligné qu'il s'agissait de réaffirmer « notre opposition à la fermeture des centres d'accueil de Sécurité sociale et au fait que la CPAM voudrait, dans ce département, brader le patrimoine immobilier. Nous avons donc fait un tract en commun pour dénoncer cette situation. »

effet « de construire un déficit de la Sécurité sociale au nom duquel sera mis en place la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) » créée par Juppé en 1995. La CADES emprunte sur les marchés financiers et rembourse « à partir de la ponction (CRDS) effectuée sur nos bulletins de paye et aussi à partir des produits réalisés par la cession du patrimoine de la Sécu. »

Le responsable du syndicat FO de la CPAM a indiqué que, dès mai 2011, les organisations syndicales de la CPAM avaient engagé la bataille pour le maintien de tous les centres.

Il a souligné qu'en rapport avec cette bataille, à plusieurs reprises, le conseil d'administration s'était prononcé contre la fermeture des centres, décision cassée par le directeur de la caisse nationale au nom du fait qu'elle était contraire aux « dispositions de la convention d'objectifs et de gestions » !

Il a également rappelé la déclaration commune faite par les administrateurs FO et CGT lors du conseil du 9 février se concluant par la réaffirmation, par les deux organisations, du refus de toute fermeture des centres. Il a expliqué le lien entre les nombreuses suppressions « de postes d'hôtesse d'accueil », retirant aux centres les moyens d'assurer l'accueil, et les fermetures. Il a informé que « la convention d'objectif et de gestion conclue entre le gouvernement et la caisse nationale prévoit 4 000 suppressions de postes s'ajoutant aux 6 000 des trois dernières années ».

Laurence FAYARD ■

Débat dans la CGT

Abroger ou transformer la CSG ?

Par Jean Markun

Le 4 avril est sorti un communiqué confédéral CGT intitulé : « L'urgence d'une réforme d'ampleur de notre système de santé pour répondre à la troisième préoccupation des Français. »

Toute la deuxième partie de ce communiqué est consacrée à « la question du financement » et présente les propositions de l'organisation. La question du financement ? Elle devrait être toute simple.

Depuis 1991, les patrons ont bénéficié de 316 milliards d'euros d'exonérations

Non seulement ces exonérations ont asséché les caisses de la Sécurité sociale (35 milliards « non compensés ») mais leur « compensation » par l'Etat a servi à transférer le financement à l'impôt, donc à bouleverser les fondements de la Sécurité sociale. La même année, en 1991, Michel Rocard créait l'impôt CSG pour alléger les cotisations, aboutissant à la situation suivante :

- en 1983, les cotisations patronales (1) représentaient 66 %, les cotisations salariales 24 %, les impôts et taxes 2 % (8 % divers).
- en 2010, les cotisations patronales représentent 48 %, les cotisations salariales 11 %, la CSG (payée à 90 % par les salariés, les retraités, les malades) 21 %, les impôts et taxes 11 % (9 % divers).

Le communiqué confédéral ne laisse pas cette question de côté. La deuxième proposition du communiqué consiste à « remettre en cause les exonérations de cotisations patronales ». Très juste. C'est clairement la question centrale.

Que signifie remettre en cause les exonérations patronales ?

Cela ne devrait-il pas dire : les supprimer, rétablir le financement de la Sécurité sociale par les cotisations, donc retransférer sur les cotisations le financement détourné sur l'impôt qui intègre la Sécurité sociale dans les dépenses publiques ? Evidemment. Or à peine propose-t-elle de remettre en cause « les exonérations » que la direction confédérale veut « créer une contribution sociale assise sur les revenus financiers ».

DES INSTANCES DE LA CGT PRENNENT POSITION

L'union départementale de Seine-Maritime (76) exige :

« Abrogation de la CSG, CRDS et TVA sociale. »

Motion du XIe Congrès de l'union locale de Bordeaux-Centre, réuni le vendredi 6 avril :

« Nous réaffirmons que le financement de la Sécurité sociale est basé sur le salaire, sur les cotisations sociales. Nous nous opposons à toute fiscalisation, à la TVA "sociale", à toute hausse de la CSG et à tout projet de fusion impôt-CSG. Nous revendiquons : - l'arrêt immédiat de toutes les exonérations patronales, - l'abrogation de la CSG, de la CRDS, de la TVA sociale, pour revenir à un financement exclusif par le travail. »

Une « contribution sociale » ?

Il en existe une : la contribution sociale généralisée (CSG), impôt créé en 1991 par Rocard, qui saigne les salariés, les retraités, les malades pour 90 % (les revenus financiers pour 10 %).

Faut-il la garder ou faut-il l'abroger comme le demandent de très nombreuses instances CGT ?

Pas un mot dans le communiqué. Mais, mais... Dans l'article paru dans la NVO (journal hebdomadaire de la CGT) datée 23 mars, on lit : « Il n'est pas tenable de revendiquer son abrogation immédiate. La CSG doit être profondément réformée » (2).

« Réformée » ? Pas abrogée ?

Il faudrait donc garder l'impôt comme source de financement de la Sécurité sociale ?

« La CSG n'est pas vraiment un impôt », répond l'article de la NVO. Pas vraiment un impôt ? Quel tour de passe-passe !

La CSG :

- est due par tous les résidents français donc sans aucun lien avec leur situation au regard des régimes de Sécurité sociale ;
- est supprimée pour certaines personnes en fonction de leur situation financière (comme l'impôt sur le revenu) ;
- n'est que partiellement déductible de l'impôt sur le revenu (au contraire des cotisations du régime obligatoire) ;
- le revenu professionnel pris en compte pour la CSG (et la CRDS) est celui qui est retenu pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Enfin, et ce n'est pas le moindre, le fait de payer la CSG ne donne aucun droit (il en est de même pour toute taxe), contrairement aux cotisations sociales qui sont la contrepartie des prestations depuis 1945.

La CSG est vraiment un impôt

Prétendre l'inverse, c'est faire prendre des vessies pour des lanternes. Dans quel but ? Sauvegarder la CSG, à l'heure où, de tous côtés, la diminution des cotisations patronales est réclamée, est lourd de conséquence. Le communiqué de la confédération, signé le 4 avril, se termine, à propos

du financement de la Sécurité sociale, par « le souhait qu'un grand débat national soit lancé sur cette question ».

Quelques jours avant, le gouvernement avait publié le décret créant le Haut Conseil au financement de la protection sociale (3). Il est chargé de réfléchir à « un financement pérenne, favorable au développement et à la compétitivité de l'économie française ».

Est-ce dans ce cadre que veut s'inscrire la direction confédérale ? Est-ce pour cela qu'elle renonce à l'abrogation de la CSG ? Il y a de quoi être inquiet.



(1) Si l'ensemble des cotisations (part ouvrière et part patronale) représente bien une partie de notre salaire, le salaire différé, la répartition de ce salaire entre le patron et l'ouvrier ne saurait nous être indifférente !

(2) Les militants de la CGT seront très étonnés que le débat, qui devait être ouvert dans tous les syndicats pour des décisions au comité confédéral national de fin mai, soit déjà clos et que les décisions soient déjà prises...

(3) Il est composé des représentants des assurés sociaux et des employeurs, de députés et sénateurs, des représentants de l'Etat et d'un nombre impressionnant de « personnalités qualifiées ». On reconnaît là la composition d'un autre « Haut Conseil » : le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, auteur d'un récent avis unanime sur l'assurance maladie sur lequel nous reviendrons.

En bref

Thales : deux sites bloqués contre un projet de cession

Des salariés d'une filiale de Thales, Thales Services, ont bloqué le 10 avril deux sites du groupe, à Toulouse (Haute-Garonne) et à Elancourt (Yvelines). A l'appel des organisations syndicales CFDT, CGT, CGC et FO, les salariés s'opposent à la cession des activités informatiques de la division « Business & Solutions » (BUS), qui emploie six cents personnes et mène notamment des projets d'intégration de systèmes informatiques auprès des hôpitaux de Paris et de la Bibliothèque nationale. La division devrait être cédée à GFI Informatique qui serait, selon les syndicats, chargée d'un plan de licenciements.

Chantiers navals STX**2 500 jours de chômage partiel en plus, 11 770 sur le trimestre**

La direction des chantiers navals STX a annoncé qu'elle envisageait 2 500 jours de chômage partiel à la suite de la perte d'une commande de deux navires de croisière pour Viking River Cruises.

« Environ 60 salariés des bureaux d'études sont directement impactés et ce, à partir du 12 avril pour des périodes continues de 3 mois », a indiqué la CGT dans un communiqué le 6 avril après un comité d'entreprise, un chiffre confirmé par la direction.

Le total du nombre de jours de chômage partiel sur le trimestre atteint 11 770.

Le 29 mars, les chantiers avaient déjà annoncé un peu plus de 9 000 jours de chômage partiel en mai et en juin. STX France emploie 2 100 personnes et fait travailler quelque 4 000 sous-traitants.

La grève des éboueurs de Bordeaux arrache une revalorisation de 50 euros net

Les éboueurs de l'agglomération bordelaise ont mis fin le 6 avril après-midi à leur mouvement de grève entamé le 2 avril, après avoir obtenu de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) une revalorisation de leur prime mensuelle.

La grève avait été appelée par les syndicats CGT et FO pour « une revalorisation du régime indemnitaire des catégories C, les plus pénalisés par la non-revalorisation de l'indice depuis 2006, et plus particulièrement pour nos collègues de la direction collecte et traitement des déchets ». Les agents de collecte des déchets réclamaient une revalorisation de leur prime mensuelle à hauteur de 50 euros net cette année et de 10 euros net de plus en 2013.

« La CUB est partie d'une proposition de hausse de 20 euros brut et est arrivée aujourd'hui à une revalorisation de 50 euros net », a indiqué le délégué CGT. Cette hausse de 50 euros net par mois à partir du 1^{er} avril concerne l'ensemble des 2 062 agents de catégorie C de la collectivité.



Photo DR

Education nationale

Rassemblement au rectorat de Créteil à l'occasion du comité technique académique

Photo correspondant



A l'appel des organisations syndicales FSU, FNEC FP-FO, UNSA, SUD, des délégations de lycées, lycées professionnels et collèges sont venues défendre leurs revendications de rétablissement des postes, classes et sections supprimés au rectorat de Créteil le 5 avril, à l'occasion de la tenue d'un nouveau comité technique académique (CTA). Dans leur appel, ces quatre organisations se prononçaient pour l'annulation des 460 suppressions de postes prévues à la rentrée 2012 dans les collèges et les lycées de l'académie et exigeaient également du ministre qu'il renonce à son projet sur l'évaluation. L'ensemble des organisations unanimes (FSU, FO, UNSA, SUD, SGEN-CFDT) ont à nouveau, comme lors du

précédent CTA, voté contre les suppressions de postes.

Parmi les dossiers défendus : le maintien du centre d'information et d'orientation (CIO) de Villeneuve-Saint-Georges. Mille signatures de parents de Villeneuve-Saint-Georges et Villeneuve-Le-Roi ont été déposées sur cette exigence.

Une délégation des personnels conseillers d'orientation-psychologues (COP) de ce CIO, accompagnée par FO et le SNES, sera reçue le 13 avril par le secrétaire général du recteur pour exiger le maintien du CIO sur place avec, à l'appui, le dépôt des signatures des personnels de l'ensemble des collèges et lycées concernés.

Enseignement supérieur

Avec les Idex, un bouleversement majeur de l'Université**Daniel Shapira**

Huit sites universitaires ont été retenus pour obtenir le label « Initiatives d'excellence » (Idex). Il s'agit de gigantesques regroupements d'universités et de centres de recherche. Il y en a quatre en région parisienne (trois se partagent les universités de Paris et les grandes écoles, et le quatrième est sur le futur pôle de Saclay), quatre en province (à Strasbourg, Aix-Marseille, Bordeaux et Toulouse).

Le paysage de l'Université est totalement modifié. La majeure partie des villes universitaires sont exclues du dispositif, et pas des moindres : Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Lille, Nancy-Metz, Rennes, et toutes les universités des villes moyennes (Amiens, Caen, Poitiers, etc.).

Dans les universités retenues pour faire partie des Idex, 30 % seulement des disciplines et des unités de recherche seront directement concernées. Au total, donc, 90 % des unités de formation seront exclues du dispositif.

Les universités seront le plus souvent sous la coupe de fondations de droit privé qui en auront la tutelle

Quelles vont être les conséquences de ce bouleversement majeur ?

— Dans les sites retenus pour être Idex, les universités seront le plus souvent sous la coupe de fondations de droit privé qui en auront la tutelle. Ce seront, de ce fait, les patrons qui, à terme, pourront délivrer les diplômes. Quant au mirage des fonds octroyés pour développer ces Idex, il ne s'agit que d'un leurre. Ainsi, à Toulouse, la dotation, basée sur les intérêts du grand emprunt, ne représente que 3 % du budget annuel actuel de l'université.

L'inquiétude est telle que, par exemple, au Muséum national d'histoire naturelle retenu pour faire partie de l'Idex Sorbonne Universités (avec les universités prestigieuses de Paris-II-Assas-Panthéon, Paris-IV-Sorbonne, Paris-VI-Jussieu), vendredi 6 avril, une assemblée générale de cent membres du personnels réunis en présence de la FSU, de la CGT et de FO s'est prononcée à la quasi-unanimité « pour le retrait du muséum du PRES Sorbonne Universités ».

Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) sont les regroupements récents de plusieurs universités rendus possibles par la loi de programme pour la recherche de 2006. — Pour les sites non retenus, c'est la mort programmée : baisse des budgets, gel et suppressions de postes d'enseignants et de personnels, suppression des enseignements et domaines de recherche jugés « inutiles ». Ainsi, à Angers, le conseil d'adminis-

Viveo

Le plan de licenciements à nouveau devant la Cour de cassation

La Cour de cassation devrait statuer le 11 avril lors d'une nouvelle audience sur l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui avait annulé un plan de licenciement à Viveo France pour « défaut de motif économique et information déloyale ».

Les salariés de Viveo qui, durant des mois, se sont battus par les grèves et les manifestations pour le maintien de leurs emplois, se saisissant du Code du travail pour faire valoir leurs droits, organisent avec l'appui de l'union départementale CGT de Paris et de la fédération CGT sociétés d'études un rassemblement près du Palais de Justice, où se tiendra l'audience.

Le sort de l'arrêt Viveo est désormais au cœur d'enjeux politiques et juridiques qui dépassent la taille de l'entreprise et ses 180 salariés.

Face au précédent que constitue l'arrêt, les milieux patronaux ont en effet mené une campagne de pression médiatique sans précédent en direction de la Cour de cassation. Ils en sont arrivés à écrire une lettre ouverte à tous les candidats à l'élection pré-

sidentielle, les exhortant à intervenir contre l'arrêt Viveo en affirmant qu'il allait avoir des « conséquences catastrophiques sur l'économie française », et fustigeant « les obstacles » qu'il dresse « à la liberté d'entreprendre ». Il s'agit de se conformer aux exigences de l'Union européenne qui voudrait en finir avec le Code du travail français jugé trop contraignant à l'égard de la « liberté d'entreprendre ».

La Cour de cassation a cherché à répondre positivement aux pressions patronales en organisant le 28 février une audience à huis clos où l'avocat général s'est rangé du côté patronal en plaçant la cassation de l'arrêt. Elle avait prévu une décision le 6 mars dans un délai record de sept jours. Du jamais vu, alors qu'habituellement le délibéré dure au moins un mois et demi.

Mais à la suite du rassemblement organisé par les salariés le 28 février et au tollé médiatique provoqué, elle a été contrainte de faire machine arrière et de renvoyer l'affaire à une audience publique prévue le 11 avril avec un délibéré dont l'issue sera reportée après les élections.

Photo DR



Photo DR

tration de l'université vient de voter une réduction de la masse salariale se traduisant par la suppression immédiate de 45 emplois. Les organisations syndicales (FO, FSU, UNSA) de cette université refusent ces suppressions de postes, condamnent ce qu'elles appellent une « logique purement comptable », et affirment : « Ce qui est annoncé aujourd'hui est la conséquence de la loi LRU. »

Le gouvernement veut accélérer la mise en place des Idex

Le gouvernement voudrait faire signer d'ici au 15 avril des conventions liant l'Etat aux Idex, pour rendre irréversible le processus.

La tension est telle dans les universités que, fait exceptionnel, tous les syndicats de l'enseignement supérieur (appartenant à la FSU, la CGT, la CFDT, FO, SUD et l'UNEF) viennent de lancer un appel national. Toutes les organisations syndicales dénoncent : « Les Idex exacerbent une politique de mise en concurrence, de division et d'exclusion tant pour les établissements, les thématiques de recherche et les formations, que pour les personnels. Ce système permet aussi la généralisation des filières sélectives et la fixation de droits d'inscription élevés. »

Et leur appel se conclut par l'exigence du refus de toute signature de ces conventions Idex-Etat. Mais qu'est-ce qui donne cette audace au gouvernement de tenter ainsi de passer en force ? *Le Monde*, daté des 9 et 10 avril, donne des éléments de réponse : il cite Vincent Peillon, conseiller à l'éducation de François Hollande, qui déclare à propos des Idex : « S'il est élu, François Hollande honorera la parole de l'Etat et ne remettra pas en cause les dotations promises, d'ailleurs loin de ce qui avait été annoncé. Mais nous souhaitons une remise à plat des processus et un rééquilibrage des moyens. Deux régions, le Nord et la Bretagne, n'ont rien. Tandis qu'on dénombre quatre Idex en région parisienne. »

Déshabiller Pierre pour ne même pas habiller Paul ? Garder les Idex, machine de guerre pour la privatisation de certaines universités et la désertification de la grande masse des autres ? Est-ce cela le « rééquilibrage » de François Hollande ?

L'article du *Monde* se conclut ainsi : « Quant à Jean-Luc Mélenchon, il propose d'en redéfinir les périmètres. » Comme si, avec des périmètres différents, les Idex pouvaient changer de nature !

Comme on le voit, quel que soit le futur président élu, les Idex vont concentrer dans les mois qui viennent tous les problèmes à l'Université.

Centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu (Isère)

Que se cache-t-il derrière la "modernité" du Médipole public-privé ?

Informations ouvrières 38 a rencontré une syndicaliste du centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu.

La presse fait état d'importantes déficiences dans la prise en charge des patients aux urgences... Que souhaitez-tu dire à ce sujet ?

Je voudrais dire en préambule — et ce n'est pas pour épargner le Médipole — que ce qui se passe aux urgences à Bourgoin est malheureusement à peu près identique à ce qui se passe partout en France dans tous les hôpitaux.

Auparavant, tu travaillais dans l'ancien centre hospitalier...

On a des bâtiments flambant neufs. Mais avec des lacunes en personnels dans certains services. Les problèmes sont donc les mêmes aujourd'hui qu'hier, mais de plus grande ampleur. Depuis 2007, dans chaque instance, nous demandons l'augmentation des effectifs, principalement aux urgences, et la direction répond toujours que c'est une question d'organisation. Pour une activité équivalente, on passe de sept infirmières le jour à quatre la nuit ! Il faut savoir aussi que sept médecins urgentistes n'ont pas à ce jour été remplacés depuis le déménagement.

Quelles sont en ce moment les principales difficultés auxquelles les personnels sont confrontés ?

Le pire, c'est le non-respect des plannings des personnels. En moyenne, les personnels cumulent cent vingt heures de plus chaque mois. Le non-respect du Code du travail est total. Les agents sont usés : ils ne savent pas s'ils pourront disposer de leur week-end et des vacances. Cumulées, toutes ses heures supplémentaires permettraient au moins un temps plein de plus aux urgences, et un à deux postes en plus dans l'équipe de remplacement.

Toutes ces heures sont placées sur le compte épargne-temps, avec possibilité de partir plus tôt en retraite. Mais quelle certitude que cela fonctionne dans quelques années ? Et puis, l'im-



Le centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu.

portant, c'est de préserver maintenant une bonne santé par de bonnes conditions de travail !

Il y a une augmentation des arrêts de travail, seule façon de se protéger contre l'épuisement professionnel. La direction n'a fait qu'une réponse : multiplier les contrôles par les médecins conseils de la Sécu — ce qui a d'ailleurs parfois amené ces derniers à prolonger le congé maladie ! Il faut également défendre des agents face à la pression subie. Des dossiers pour harcèlement sont en cours.

La loi hôpital, patients, santé, territoires (HPST) de M^{me} Bachelot a-t-elle eu des effets visibles ?

Dès 2009, le directeur (supervisé par l'agence régionale de santé) s'est transformé en gestionnaire d'entreprise privée : faire du chiffre, équilibrer les comptes, éviter le déficit...

A ce propos, qu'en est-il du loyer considérable versé aux constructeurs privés ?

Avec un million de bail mensuel, il y a quelques mois, le déficit était de 600 000 euros. Selon le directeur, des objectifs financiers n'ont pas été remplis. Pour 2013, il faudrait absolument, selon lui, améliorer les choses « en interne » et « sans faire de vagues », faute de quoi un plan de rigueur serait imposé, avec des suppressions de postes. Cela voudrait dire ne plus revendiquer et rendre les syndicats responsables de la rigueur !

Que souhaitez-tu ajouter ?

J'ai pu constater combien il était difficile pour un patient d'être vraiment écouté, du fait notamment des conditions difficiles des personnels. Mais il n'y a pas que cela. La formation, c'est une catastrophe ! Depuis le

LMD, cette formation change chaque année. Les encadrantes de stagiaires sont volontaires, mais elles sont déjà surchargées de tâches du fait du manque d'effectifs. Les élèves sont souvent livrés à eux-mêmes.

Comment résistez-vous, quelles revendications sont mises en avant ?

Localement, on combat en s'appuyant sur la jurisprudence. Ce n'est pas facile... Il faudrait abroger la loi HPST. Le problème, c'est qu'à ce jour, il n'y a pas d'initiative nationale dans cette direction. Au contraire, le gouvernement actuel est en train d'enterrer et de détruire peu à peu un principe fondamental de la fonction publique hospitalière : l'offre de soins pour tous.

Correspondant Nord Isère ■

Crédit foncier

Grève des salariés contre la baisse des effectifs et des salaires

Les salariés du Crédit foncier se mobilisent contre la baisse des effectifs, la « modération salariale » et l'externalisation des activités.



Le Crédit foncier, vénérable institution de 160 ans, a été l'instrument de l'Etat qui a aidé, notamment durant les Trente Glorieuses, des millions de familles modestes à pouvoir accéder à la propriété.

Depuis les années 1990, l'heure n'est plus à l'intervention de l'Etat, place aux organisations caritatives pour nourrir et loger. L'heure est à la rentabilité, au profit maximum et immédiat, à la spéculation.

Et voilà comment le vénérable établissement, de « business plan » en « business plan », loin de se préoccuper de logement, a cherché des gains spéculatifs un peu partout en Europe. Patatras, voilà qu'est annoncée une bien vilaine exposition à la dette grecque

C'est, en plus petit, le mécanisme qu'il est prévu d'appliquer contre les peuples qu'on infligera aux salariés du Crédit foncier. Vous êtes endettés. Eh bien, le FMI local (le groupe Banques populaires-Caisses d'épargne) vous avance des sous, vous recapitalise à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Seulement, voilà, il va vous falloir faire des efforts, vous les salariés, de gros efforts. Et pendant cinq ans : baisse des effectifs à hauteur de 12 %, extrême « modération salariale » (en bon français, cure d'austérité drastique pour les salaires et les différentes primes), externalisations de plusieurs activités, dont l'informatique.

Un seul but : baisser le coût du travail !

Mais comme en Grèce, comme en Espagne, comme au Portugal, comme dans la plupart des pays, les salariés du Crédit foncier ont exprimé et manifesté leur opposition. A l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTEC, FO, SU-UNSA, SUD, un débrayage a été suivi par plus du quart du personnel le 20 mars dernier, tandis que, le vendredi 30 mars, une délégation de salariés interrompait le comité central d'entreprise pour interpeller directement les dirigeants de l'entreprise et leur remettre une pétition signée, en une semaine, par plus du tiers des effectifs (1 156 sur 3 300) sur l'ensemble du territoire, toujours à l'appel de l'ensemble des syndicats.

La réalité, au-delà des menaces sur les emplois et l'avenir de l'établissement, c'est la dégradation importante des conditions de travail — encore aggravées demain par les suppressions d'emplois si elles devaient avoir lieu. En fait, en plein système financier, c'est l'ordre capitaliste, sa logique, ses instruments qui sont contestés. Face à cela, une seule réponse s'impose : le retrait de ce plan dévastateur.

Correspondants ■

Grève au syndicat des transports de l'agglomération toulousaine (Tisséo)

Le maire PS et son adjoint PCF doivent respecter la clause de sauvegarde des salaires !

Pendant une semaine, les tramways de Tisséo (régie en charge des transports publics de l'agglomération toulousaine) se sont mis massivement en grève dans l'unité syndicale (CGT, CFDT, SUD, FO). « On était tous d'accord sur la revendication : maintien de la clause de sauvegarde. On l'a gagnée en 2008 et on ne comprend pas l'acharnement de la direction à la remettre en cause aujourd'hui. »

Cette clause prévoit l'indexation des salaires sur l'inflation. « C'est la base du syndicalisme de se battre pour la défense du pouvoir d'achat, on ne demande même pas une augmentation de salaire, on exige de ne pas voir notre pouvoir d'achat diminuer ! »

« Comment comprendre que c'est sous une mairie de droite qu'on a obtenu cette clause et qu'aujourd'hui, ce soit la mairie PS qui veut nous la retirer ? Dans le programme du PS, ils parlent de défense du pouvoir d'achat et dans

les faits, ils font le contraire ! » En effet, tant Pierre Cohen, maire PS de Toulouse et président du conseil d'administration de Tisséo, que son vice-président, Bernard Marquié, adjoint au maire PCF de Toulouse en charge des transports et soutien du Front de gauche, refusent de se prononcer pour le maintien de la clause.

« On exige de ne pas voir notre pouvoir d'achat diminuer ! »

La direction, de son côté, a justifié la mesure par le fait « que l'entreprise était arrivée quasiment au bout des propositions qu'elle peut faire dans un contexte économique difficile ».

Dans un communiqué, le comité départemental de Haute-Garonne du POI interpelle MM. Cohen et Marquié : « Il faut choisir : ou bien la soumission aux diktats de la dette et de l'Union européenne qui vous amènent à vous opposer aux revendica-

tions, ou bien dire de suite que la dette n'est pas celle des travailleurs, des tramways de Tisséo, et la clause de sauvegarde sera appliquée intégralement. »

Malgré la puissance de la grève, l'assemblée générale du vendredi 6 avril a voté la suspension de la grève jusqu'au lendemain des congés scolaires, 23 avril. Messieurs Cohen et Marquié, « vous avez la responsabilité de maintenir les acquis des tramways de Tisséo, rétablissez immédiatement la clause de sauvegarde », concluait le communiqué de Haute-Garonne du POI.

Propos recueillis sur le piquet de grève du dépôt Tisséo, lors d'une diffusion du POI : quand nous tendons quelques exemplaires du communiqué du POI, on entend dans les petits groupes qui se forment pour en prendre connaissance : « Ça résume vraiment bien le problème ! »

Correspondant ■

Lyon

Grève à Aldes

Les salariés du site de Mions, dans la banlieue de Lyon, se sont mis en grève pour exiger une augmentation de salaire. Cette PME spécialisée dans le secteur de la ventilation a récemment organisé une fête pour saluer ses excellents résultats. Elle a par ailleurs entrepris de se développer en rachetant d'autres entreprises.

Un ouvrier nous explique : « Lors des négociations sur les salaires, la direction n'a rien voulu céder. Nous voyons nos primes d'intéressement et de participation diminuer alors que les résultats affichés sont jugés très satisfaisants par la direction. Je gagne neuf euros quatre-vingt dix-sept de l'heure. » La grève a commencé le vendredi 23 mars, suivie par 90 % des travailleurs du site (une quarantaine). La direction a refusé de négocier et a exercé des menaces d'assignation en justice à l'encontre des piquets de grève. Le travail a repris le jeudi 5 avril.

■

Chronique

INTERNATIONALE

Editorial du n°138 du journal *Fraternité*

Sursaut national !



En ce mois de mars est confirmé de façon éclatante le fait que notre pays traverse une période charnière. En effet, sur le plan régional, la mutinerie

de soldats et de sous-officiers de l'armée malienne qui ont déposé le président Amadou Toumani Touré, est un produit direct de la guerre de l'Otan en Libye, considérant que, au centre de la crise, se trouve la gestion de la rébellion touareg au nord du Mali, une rébellion généreusement armée à partir des arsenaux libyens et par l'Otan, à laquelle viennent de s'ajouter des mouvements islamistes.

Prolongement de la guerre tribale provoquée par l'intervention militaire étrangère, les développements en cours au Mali mettent à l'ordre du jour l'explosion de son unité territoriale à partir précisément d'une région qui regorge de richesses naturelles.

En Libye aussi, un mouvement séparatiste se constitue, celui de la communauté boutou, et qui, et ce n'est certainement pas un hasard, se trouve concentré dans la zone pétrolière la plus riche. Ce mouvement, sauvagement réprimé par les milices du Conseil national de transition, sur des bases raciales, veut carrément s'inspirer du modèle du Sud-Soudan. Alors que ces développements prouvent, si besoin était encore, que les nations du Sahel et du nord de l'Afrique sont directement menacées dans leur intégrité, le plan américain dit de Grand Moyen-Orient s'étend de fait au-delà de la Mauritanie. C'est dans ce contexte explosif que notre pays, qui partage environ 2 500 kilomètres de frontières avec la Libye et le Mali, s'appête à affronter l'échéance électorale du 10 mai censée permettre l'instauration de la démocratie, selon les engagements du chef de l'Etat...

Or, l'opération de confection des listes électorales a révélé un état de décomposition politique épouvantable, une sorte de mafioisation de la pratique politique, en conséquence du mélange entre l'argent sale et la politique.

Cette décomposition est à l'origine des crises qui secouent la plupart des partis, à commencer par le FLN.

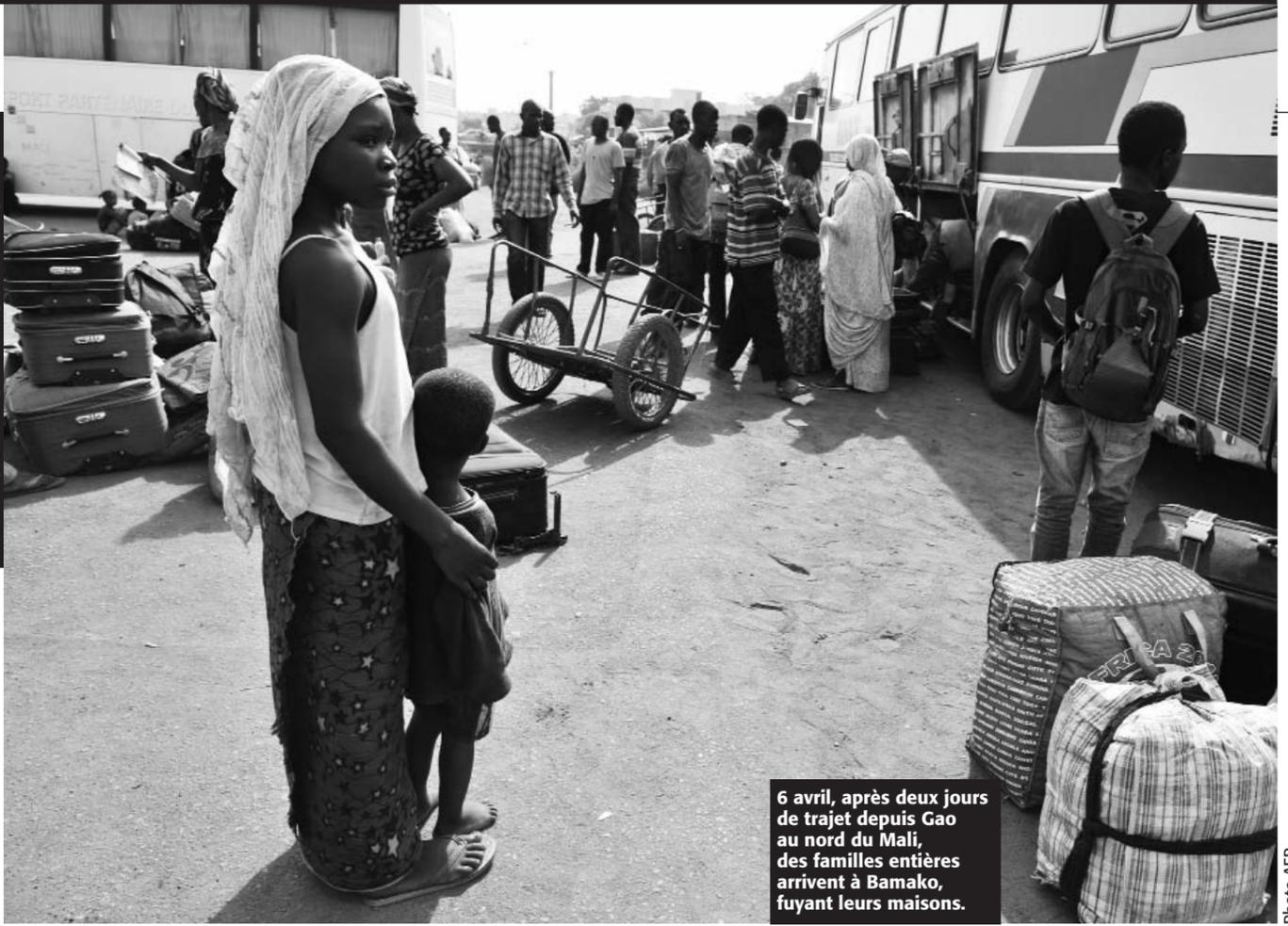
C'est précisément parce que ces élections constituent un virage dangereux, et pour que la nation s'en sorte indemne, que le Parti des travailleurs (PT) y participe dans les quarante-huit wilayas, avec des listes composées de militant(e)s, dont des dirigeants syndicaux.

En rupture avec les vestiges du système de parti unique, avec les restes du plan d'ajustement structurel et les séquelles de la tragédie nationale, pour la défense de la souveraineté nationale, le PT met au centre de sa campagne la constitution de comités populaires, afin que par une dynamique populaire, ouvrière et jeune, la prochaine Assemblée populaire nationale soit constituante et qu'elle fonde la deuxième République démocratique et populaire, expurgée des erreurs du passé, par la construction d'un Etat civil, séculier, l'Etat des citoyens égaux. Alors que l'année 2012 marque le cinquantième anniversaire de l'accession à l'indépendance nationale, la célébration des accords d'Evian imposant le cessez-le-feu le 19 mars 1962, dans le cadre de la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'auto-détermination, appelle bien des enseignements.

En effet, s'appuyant sur des accords imparfaits, le peuple algérien a pris son destin en main, imposant l'indépendance nationale. Aujourd'hui, par-delà les conditions plus que contestables relatives au déroulement du scrutin, et parce qu'est à l'ordre du jour la révision voire la refonte de la Constitution, le peuple a les capacités de s'ouvrir une issue positive réalisant un sursaut national.

Louisa HANOUNE,
le 30 mars 2012.

L'événement



6 avril, après deux jours de trajet depuis Gao au nord du Mali, des familles entières arrivent à Bamako, fuyant leurs maisons.

Photo AFP

L'impérialisme disloque le Mali et le Sahel

Andreu Camps

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) vient de faire une déclaration à partir de son siège à Paris... Il a proclamé l'indépendance du nord du Mali, indépendance toute relative, puisqu'une grande partie du secteur est en fait contrôlée par des groupes salafistes.

Le 17 janvier 2012, la rébellion touareg, au nord du Mali, s'est engagée dans une suite d'interventions militaires victorieuses qui ont abouti à la chute de Kidal, Gao et Tombouctou dans l'ensemble des trois régions du nord (Azawad) qui représentent 65 % du territoire malien, mais seulement un dixième de la population du pays, estimée à quatorze millions d'habitants.

Les forces qui ont participé à cette offensive sont d'un côté le MNLA, qui a un siège officiel à Paris et agit en parallèle avec Anssar Dine, groupe salafiste lié à al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), et quelques centaines de soldats de l'ex-armée de Kadhafi, rentrés en toute impunité, malgré ou grâce au contrôle aérien de l'Otan, avec un arsenal d'armes sophistiquées.

Dans cette région du Sahel, bande désertique de huit millions de kilomètres carrés, allant de l'Atlantique, à l'ouest, à la mer Rouge, à l'est, évoluent également toutes sortes de groupes, y compris des membres du Boko Haram (Nigeria) et de Shebab (Somalie), des mercenaires, des narcotrafiquants financés de diverses manières y compris par le Qatar et l'Arabie Saoudite.

À SAVOIR

Le Mali est l'un des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde. Son PIB annuel par habitant est de 1 300 dollars. Le taux d'inflation est passé de 1 % en 2010 à 3,6 % en 2011.

La population est d'environ 14 millions d'habitants, et les nomades représentent environ 10 % de la population.

Ses ressources minières sont énormes (uranium, or, bauxite, phosphates...) et on vient d'y trouver du pétrole et du gaz. Mais ses richesses ne sont pour l'instant pas ou peu exploitées. On comprend la convoitise qu'elles suscitent...

C'est dans cette situation que dans la nuit du 21 au 22 mars 2012 s'est déroulée une tentative de coup d'Etat militaire à l'initiative de soldats « excédés par le manque de moyens pour combattre la rébellion touareg et les groupes armés islamistes dans le nord du pays » (AFP). Ces militaires ont constitué un Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDR).

LA POSITION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Après s'être réunis le mardi 27 mars à Abidjan sous la présidence d'Alassane Ouattara, président de la Côte d'Ivoire, les chefs d'Etat membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) se sont retrouvés le 2 avril à Dakar, en présence de représentants de l'ONU, et ont menacé d'intervenir militairement en envoyant une force d'interposition entre le nord et le sud du pays. L'organisation a également décidé un « embargo total par rapport à tous les Etats voisins du Mali ». Depuis, la junte a accepté les conditions de la Cédéao et la nomination du président intérimaire.

DERRIÈRE LA CÉDEAO, LES GRANDES PUISSANCES

L'annonce du coup d'Etat a suscité une vague de condamnations. Pourtant, c'est dans le plus grand silence que s'est installée la situation qui règne depuis des mois dans le nord, et notamment l'arrivée dans la région des hommes et des armes en provenance de la Libye.

A New York, les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont appelé au « rétablissement immédiat de l'ordre ».

La France a décidé de suspendre « toutes ses coopérations régaliennes avec le Mali ».

Les Etats-Unis ont demandé « le retour immédiat de l'ordre constitutionnel au Mali », et ont entamé le réexamen de leur aide annuelle de 137 millions de dollars.

La Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont annoncé qu'elles suspendaient leur aide au Mali.

Depuis des années, les Etats-Unis, à travers le commandement militaire pour l'Afrique, l'Africom, essaient d'établir un dispositif

militaire pour contrôler toute la région. Après la Libye, la menace d'une intervention directe pèse sur le Mali. Il est clair que cette offensive militaire a reçu le feu vert des puissances impérialistes qui convoitent la région et ses richesses, et dont l'objectif à peine voilé est la partition du pays, donc sa dislocation.

« Dans une région sahélo-saharienne devenue un enjeu stratégique majeur au cœur du continent, au point d'alimenter les convoitises des grandes puissances en quête de matières premières énergétiques et minières, ou d'appâter des groupes mafieux et terroristes en quête de nouveaux sanctuaires, tout semble désormais réuni pour une présence militaire occidentale accrue dans la région, en mettant en avant l'argument humanitaire et de la guerre juste contre le terrorisme » (Asie-Afrique, mars 2012).

LA PLACE DE L'ALGÉRIE

Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères algérien, a déclaré récemment que son gouvernement « est disposé à aider toutes les parties pour parvenir à une solution 100 % malienne ».

La situation s'est aggravée qualitativement suite à l'éclatement de la Libye après l'intervention impérialiste. Ce phénomène concerne tous les pays de la région et crée au sud de l'Algérie un nouveau foyer de tension avec l'enlèvement, le 5 avril, du consul d'Algérie à Gao et de six diplomates algériens par un groupe armé. Il s'agit de faire pression sur l'Algérie pour qu'elle s'implique dans le règlement du conflit.

Ce n'est pas sans raison que le général Carter F. Ham, haut commandant des forces américaines pour l'Afrique (Africom), et le sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Afrique, Johnnie Carson, ont fait un déplacement éclair à Alger pour rencontrer Abdelkader Messahel, ministre algérien délégué aux Affaires africaines et maghrébines, pour parler de la crise au Sahel.

Evidemment, tout cela, du point de vue de l'impérialisme, s'insère dans l'ensemble du Grand Moyen-Orient, c'est-à-dire de la création, du Pakistan à la Mauritanie, d'une large zone de libre échange où toute souveraineté nationale sera remise en cause au bénéfice des multinationales et du pillage de toutes les richesses de ces pays. ■

Tunisie

Les diplômés chômeurs manifestent avec l'UGTT

“Gouvernement de la honte, dégage !”

Répression policière sur l'avenue Bourghiba à Tunis, le 9 avril.



Photo AFP

Correspondant

Samedi 7 avril, des milliers de diplômés chômeurs venus des différentes régions du pays se sont rassemblés devant le siège de l'UGTT, place M'hammed-Ali à Tunis, avant le départ de la manifestation qu'ils avaient prévu d'organiser dans la principale artère de la ville et lieu de rassemblement de toutes les mobilisations qui ont annoncé, précipité et accompagné la chute de Ben Ali.

Le ministère de l'Intérieur a rappelé qu'une demande d'autorisation pour cette manifestation avait été déposée le 5 avril. Seulement voilà, le ministre de l'Intérieur a décidé de violer la loi sur la liberté de manifestation, édictant le 29 mars une loi interdisant toute manifestation sur l'avenue Habib-Bourguiba pour des « considérations relatives à la protection des biens publics et privés, notamment les commerces et les établissements touristiques, et la fluidité de la circulation ».

La manifestation des diplômés chômeurs visait simplement à rappeler au gouvernement qu'aucune solution concrète n'avait

été apportée à la question de l'emploi et « la lutte pour le droit à l'emploi ».

La répression fut brutale, sauvage, faisant des dizaines de blessés. Rassemblés de nouveau devant le siège de l'UGTT, les manifestants y ont observé un sit-in. Le bureau exécutif de l'UGTT a immédiatement publié un communiqué dans lequel « l'UGTT fait siennes les revendications des diplômés chômeurs et comprend qu'ils se soient placés sous sa protection en se réfugiant sur la place M'hammed-Ali à la suite de l'interdiction de manifester qui est un droit imprescriptible. Elle rejette la décision d'interdiction de manifester sur l'avenue Habib-Bourguiba et affirme que la poursuite de cette interdiction ne

L'UGTT fait siennes les revendications des diplômés chômeurs et comprend qu'ils se soient placés sous sa protection.

conduit qu'à porter atteinte aux libertés. Elle dénonce la répression dont ont été l'objet les étudiants chômeurs et appelle à l'ouverture immédiate d'une enquête pour en identifier les responsables. »

Lundi 9 avril, jour de la commémoration du 9 avril 1938, lorsque furent abattus par le pouvoir colonial des dizaines de citoyens qui appelaient à l'indépendance, une manifestation a été organisée pour célébrer la mémoire de

tous les martyrs de la nation, ceux de 1938 comme ceux de la révolution du 14 janvier 2011. Des dizaines de milliers de citoyens ont déferlé sur l'avenue Habib-Bourguiba. Et là aussi, la répression a été sauvage, atteignant, comme le déclare la présidente du Conseil national pour les libertés en Tunisie, « un niveau jamais égalé, des individus ayant été jetés depuis le troisième étage d'un centre commercial, "Le Passage", des gaz lacrymogènes ayant été utilisés de manière excessive et à une distance très rapprochée des manifestants ». Des centaines de citoyens ont été gravement blessés, dont un se trouve actuellement dans un état très grave. Des journalistes ont également été agressés. Les manifestants ont dénoncé les récentes nominations au niveau national et régional « qui préparent les prochaines élections », « les pratiques de Ben Ali qui continuent ». « Gouvernement de la honte, dégage ! », appellent des dizaines de milliers de citoyens.

« Le gouvernement a montré son vrai visage et apporté la preuve de sa défaite et de sa dictature », a déclaré le président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Le lundi 9 avril au soir, des manifestations de protestation ont été organisées dans plusieurs villes du pays, notamment à Bizerte, Sfax et Sidi Bouzid. ■

Egypte

Rédaction d'une nouvelle Constitution

Une parodie d'Assemblée constituante

Correspondant

A six semaines de l'élection présidentielle, la plus vive agitation règne au sein de la classe politique égyptienne sur la question du futur président comme sur celle de la Constitution. Et semaine après semaine, les travailleurs continuent d'exiger leurs droits.

Un quart des membres de la commission des cent chargés de rédiger la Constitution ont démissionné. Parmi eux, le représentant d'al-Azhar, la plus haute autorité de l'islam sunnite, celui de l'Eglise des chrétiens d'Egypte (les coptes), du Conseil constitutionnel, des partis non religieux (libéraux, centre, nassériens, gauche) et des syndicats professionnels (journalistes, écrivains, artistes). Tous estiment être sous-représentés.

Restent les Frères musulmans, les salafistes, le général représentant le Conseil suprême des forces armées, les membres de la fédération officielle des syndicats (ETUF) et des experts proches des différents courants islamistes. Des responsables appellent à sa dissolution. Une coalition s'est formée pour rédiger un autre projet. La confusion règne, mais une chose est sûre : ce que les médias osent appeler l'« Assemblée constituante » n'est qu'une mascarade qui vise à faire obstacle à une véritable Assemblée constituante souveraine composée d'élus contrôlables et révocables, qui inscrirait dans la Constitution les droits fondamentaux des travailleurs, des fellahs, de tout le peuple égyptien. C'est un dispositif programmé pour maintenir le régime et la soumission au FMI et aux institutions financières des pays du Golfe.

Le groupe chargé de rédiger le volet économique et social est constitué d'un homme d'affaires, député du parti Nour (salafiste), chargé actuellement du règlement des dif-

férents avec les investisseurs saoudiens en Egypte ; d'un expert en finance islamique qui a occupé des postes de direction dans plusieurs banques islamiques ; d'un salafiste qui est à la tête du Comité international de l'économie islamique ; d'un homme d'affaires, membre de la chambre de commerce du Caire et proche des Frères musulmans ; du directeur d'un cabinet d'affaires, ami du candidat des Frères musulmans à la présidentielle. Trois « représentants des travailleurs » en font également partie : l'ancien responsable du syndicat des travailleurs du commerce du textile sous Mubarak ainsi que deux membres de la fédération des syndi-

Les travailleurs et le peuple égyptiens ont chassé Mubarak, il y a un an, pour en finir avec les plans de privatisation imposés par le FMI et la Banque mondiale.

cats officiels, également membres du parti des Frères musulmans.

Qui peut croire un seul instant que le droit au travail, le droit à la santé, à l'éducation, au logement, etc., peuvent être pris en compte par ces « experts » ? Les travailleurs et le peuple égyptiens ont chassé Mubarak, il y a un an, pour en finir avec les plans de privatisation imposés par le FMI et la Banque mondiale, pour le droit de vivre dignement.

Les 2 et 3 avril, des dizaines de travailleurs se sont encore affrontés avec la police militaire

devant le Conseil d'Etat qui examinait l'appel déposé par le gouvernement contre les renationalisations des usines textiles de Chebin el-Kom, d'égrenage du coton du Nil, de Tanta lin et huiles et des grands magasins Omar Effendi prononcées en septembre 2011. Le 8 avril, une centaine d'ouvriers des raffineries ExxonMobil, à Alexandrie engageaient leur cinquième jour de grève. Ils exigent des contrats permanents et veulent que cesse la valse des sous-traitants qui les emploient pour le compte du géant pétrolier, dans le seul but de rogner leurs droits élémentaires. Ils exigent l'application du Code du travail. ■

SYRIE

Marche à la guerre civile

Des combattants de l'ASL en opération nocturne.



Photo AFP

La veille du cessez-le-feu exigé par les grandes puissances et accepté par Bachar el-Assad se multiplient les affrontements entre les troupes du régime et les milices de l'Armée syrienne libre (ASL). L'ASL, branche armée du Conseil national syrien, a vu ces dernières semaines arriver de l'armement en plus grand nombre, principalement livré par le Qatar et l'Arabie Saoudite.

Un article paru dans *Le Parisien* (10 avril) illustre bien la nouvelle tactique de l'ASL, citant des responsables de celle-ci :

« Nous ne reproduirons plus l'erreur de Oms, à savoir concentrer beaucoup de rebelles dans une même zone », « nous voulons des opérations de qualité contre des centres sensibles ». En clair, des enlèvements, des meurtres de personnalités, des attaques

de casernes et des attentats à la bombe. Une ligne qui choque de nombreux partisans : « Nous voulions une révolution pacifique, la situation ressemble de plus en plus à l'Irak, nous voulions un printemps arabe, mais nous ne parlons plus que de chiïtes, sunnites, alaouïtes. La révolution est finie et j'ai peur que ce soit une guerre civile qui commence. »

Dans cette multiplication d'attentats, d'attaques de casernes, etc., le cessez-le-feu aura peu de chance de s'appliquer. C'est là le pronostic de Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères belge, qui a déclaré que dans ce cas, « une intervention humanitaire sera nécessaire. Elle nécessite une armée, une présence militaire. Ce point sera débattu lors de la prochaine réunion des Amis de la Syrie prévue en France. » ■

EN BREF

ALGÉRIE

L'Algérie dans l'œil du cyclone

Depuis longtemps, les grandes puissances et un certain nombre de services ont cherché par tous les moyens à déstabiliser l'Algérie pour aller vers sa dislocation. Ils n'y sont pas parvenus. Après la guerre en Libye et les développements au Mali, l'Algérie est de nouveau menacée. L'enlèvement du consul d'Algérie à Gao (au nord du Mali) et de six de ses collaborateurs en est une indication. Ce rapt vient d'être revendiqué par le « Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) », un groupe dissident d'al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). La presse a noté la présence à Tombouctou de trois « émirs » de nationalité algérienne, chefs de groupes islamistes au Sahel.

MALI

Les Touaregs fuient Bamako

Après l'annonce de l'assassinat dans la nuit de 1^{er} au 2 avril de quatre Touaregs à Sévaré et du lynchage de trois autres à Ségou par des soldats maliens en déroute, des centaines de Touaregs sédentarisés à Bamako ont fui vers le nord par crainte de représailles. D'autres Touaregs ont rejoint le Niger et le Burkina où on a commencé à ouvrir des camps à la frontière avec le Mali. Les populations africaines qui vivaient au nord fuient également vers le sud par peur des représailles du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA). Une nouvelle fois, à travers l'échange de réfugiés, s'opère une purification ethnique qui sert à la dislocation des nations.



AFP

IRLANDE

Près de 60 % des foyers irlandais s'opposent à la taxe locative imposée par la troïka



Photo DR

Jean-Pierre Barrois

C'est le 31 mars qu'était fixée la date limite à laquelle 1,86 million de foyers irlandais devaient s'enregistrer pour payer la nouvelle taxe locative de cent euros, qui sera suivie, en 2013 et 2014, d'une nouvelle taxe foncière ainsi que d'une taxe sur l'eau. Ceux qui ne se sont pas enregistrés sont menacés d'une amende pouvant s'élever à 2 500 euros, avec 100 euros supplémentaires par jour jusqu'au jour du paiement. Cette nouvelle taxe a été imposée par le gouvernement, répondant à l'exigence de la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et FMI) que le plan de sauvetage de l'Anglo Irish Bank, qui s'élève à plus de trois milliards d'euros prélevés sur les fonds publics, soit acquitté immédiatement. Le 31 mars se tenait également le congrès annuel du Fine Gael, parti membre de la coalition gouvernementale avec le Labour Party.

UN MOUVEMENT QUI N'EST PAS SANS RAPPELER CELUI CONTRE LA POLL TAX, À L'ORIGINE DE LA CHUTE DE MARGARET THATCHER

Quatorze mille personnes ont manifesté en direction de ce congrès, à l'appel de plusieurs organisations et de l'union locale des syndicats de Dublin.

Dans l'ensemble du pays, ce sont plus d'un million de foyers (59 % des foyers concernés) qui ont ainsi refusé de s'enregistrer pour s'acquitter de la nouvelle taxe.

Un chiffre énorme qui n'a échappé à personne alors que s'engage la campagne sur le référendum du 31 mai prochain qui vise à introduire dans la Constitution la généralisation de mesures identiques.

Ce mouvement n'est pas sans rappeler celui contre une autre taxe locative — la Poll Tax — qui a été à l'origine de la chute de Margaret Thatcher en 1990.

La déclaration du syndicat irlandais Mandate

Le secrétaire général du syndicat irlandais Mandate, John Douglas, a déclaré qu'il était scandaleux de voir le gouvernement choisir le jour même où les actionnaires de l'Anglo Irish Bank vont recevoir plus de trois milliards d'euros de fonds publics pour sauver la banque comme date limite pour que des centaines de milliers de familles irlandaises s'acquittent de la nouvelle taxe locative. Alors que ce vol déguisé ainsi que les réductions de crédits affectés à la protection sociale frappent d'abord les salaires les plus bas, ce gouvernement Fine Gael-Labour continue à protéger les riches. Les coupes et les taxes imposées par ce gouvernement et le gouvernement précédent ne font qu'aggraver la situation des familles aux revenus les plus faibles qui ne peuvent déjà qu'à peine survivre. A cela s'ajoute l'insulte consistant à leur faire payer une dette avec laquelle ils n'ont rien à voir.

La déclaration de la "Campagne irlandaise pour l'annulation de la dette"

« Il est clair que la seule stratégie du gouvernement face au problème de la dette consiste à appliquer les ordres de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI qui visent à faire endosser par le peuple le fardeau de cette dette odieuse. Il est de plus en plus clair aux yeux d'un nombre croissant de citoyens que les mesures massives d'austérité infligées aux travailleurs, et en particulier au détriment des personnes âgées, des malades et des enfants, ainsi que la réduction massive des dépenses publiques ne feront qu'augmenter. C'est le joug cruel infligé aux travailleurs par notre "troïka" nationale composée du Fine Gael, du Labour Party et du Fianna Fáil, qui n'ont aucune intention d'affronter l'Union européenne afin de défendre les intérêts du peuple irlandais. »

GUADELOUPE > Procès, condamnation à la prison, lourdes amendes...

"L'Etat français tente de criminaliser l'activité syndicale en Guadeloupe"

Entretien avec Charly Lendo, secrétaire général du syndicat de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration UTHTR-UGTG

Depuis la grande grève de 2009, la répression à laquelle l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) a toujours été soumise s'est encore aggravée. Peux-tu nous dire ce qu'il en est aujourd'hui ?

L'UGTG est soumise actuellement à une vague de répression qui frappe ses dirigeants et ses militants. L'UGTG est la première organisation syndicale de masse en Guadeloupe, elle représente plus de 52 % des travailleurs. Depuis la grève de 2009, à la suite des accords Bino et des accords du 4 mars, une répression féroce s'est abattue sur les militants, assortie de condamnations, de nouvelles mesures répressives telles que les prélèvements ADN. Plus d'une trentaine de militants syndicalistes, dirigeants de l'UGTG, sont ainsi condamnés à de lourdes amendes. Au syndicat du commerce UFC-UGTG, par exemple, une amende allant jusqu'à 135 000 euros est réclamée par les patrons. L'ancien secrétaire général de l'UGTG, Raymond Gauthiérot, a été condamné à trois mois de prison ferme pour sa participation à une grève dans un centre de formation d'apprentis en 2006. Des militants de l'UGTG sont actuellement mis en examen « pour homicide involontaire indirect ». Il s'agit aujourd'hui pour l'Etat colonial de tenter de criminaliser l'action syndicale. Il ne donne pas de réponses aux revendications du LKP, il ne donne pas de réponses aux difficultés rencontrées par les travailleurs et



les jeunes en Guadeloupe — difficultés qui sont exposées dans la plate-forme de revendications du 4 mars —, mais il tente de faire taire toute forme de contestation sociale, et singulièrement celle des militants de l'UGTG.

Tu es toi-même sous le coup d'une procédure et tu vas passer en procès suite à la mort de ce jeune en 2009. Peux-tu revenir sur les faits et sur ce qui t'est reproché exactement ?

La grève, qui avait démarré le 20 janvier 2009 avec le LKP, a paralysé toute la Guadeloupe, et plusieurs barrages routiers avaient été mis en place. Aux abords de l'un de ces barrages, un jeune s'est tué à moto. C'était un accident. Mais à la suite de cela, dix-sept militants de l'UGTG ont été placés en garde à vue. Entendus par la police judiciaire, ils ont été ensuite mis en examen, et font l'objet d'une convocation devant le juge d'instruction pour homicide involontaire, entrave à la liberté de la circulation. Il y a eu ensuite une deuxième convocation. Je fais partie de ces dix-sept camarades. J'ai déjà été convoqué deux fois. Un procès aura certainement lieu d'ici quelques jours. Il s'agit, à travers ces convocations, de créer un sentiment de terreur chez les militants syndicalistes, de faire taire la contestation, mais, plus précisément, de tenter de faire ressortir la responsabilité de l'UGTG à travers la condamnation de ses principaux dirigeants.

Le Comité international contre la répression (Cicr) a lancé un appel pour faire cesser la répression anti-syndicale en Guadeloupe et pour la levée de toutes les poursuites. Qu'attends-tu de cette initiative ?

On ne peut accepter cette politique qui prétend criminaliser toute activité syndicale. Défendre l'UGTG, c'est défendre un principe fondamental de la démocratie : la liberté syndicale, le respect des droits et garanties en la matière, consignés entre autre dans les normes et conventions de l'OIT. Et la meilleure façon pour nous de combattre la répression antisindicaliste, c'est l'action de masse et la solidarité internationale avec les camarades des autres organisations ouvrières, mais aussi l'appui de l'Entente internationale des travailleurs et du Cicr.

L'UGTG s'est toujours inscrite dans le cadre de la solidarité internationale. Nous avons fait plusieurs appels au mouvement ouvrier international et avons aussi soutenu des actions, dès lors que l'occasion se présente, pour exiger le respect des droits politiques et ouvriers.

Cet appel du Cicr va donc aider à faire cesser la répression féroce qui s'abat contre les militants de l'UGTG, mais aussi à sensibiliser le mouvement ouvrier international sur la volonté des Etats, et singulièrement dans les colonies comme chez nous en Guadeloupe, de casser le syndicalisme, de restreindre les libertés fondamentales, en particulier les libertés et les droits syndicaux.

PORTUGAL

Crise ouverte dans le Parti socialiste portugais sur la question du traité européen

Bien que la grève du 22 mars n'ait pas été unanimement suivie parce que convoquée dans la division et sans objectif clair, la résistance de la classe ouvrière est toujours là. Elle est à l'origine de la crise que traversent aujourd'hui les plus hauts sommets de l'Etat et les partis qui soutiennent les plans de la troïka.

Rappelons que le PSD et le CDS, les deux partis de la bourgeoisie au gouvernement, ainsi que le Parti socialiste, ont soutenu le mémorandum de la troïka adopté avant les élections législatives de juin 2011. Aujourd'hui, la mise en application de ce mémorandum provoque le rejet non seulement de la classe ouvrière mais y compris de hauts dirigeants du PS. En effet, produit de ce mémorandum, le gouvernement a entrepris une réforme du Code du travail entérinée par l'accord de concertation sociale signé par l'UGT, mais pas par la CGT, syndicat majoritaire.

A la veille du débat parlementaire sur cette réforme, le groupe socialiste refuse de voter. Cette position a ouvert une discussion, car face à la position d'abstention de la direction du groupe parlementaire, des députés ont déclaré leur intention de voter contre, arguant du fait que la réforme du Code du travail dépasse ce qui a été décidé dans le cadre du mémorandum de la troïka.

MARIO SOARÈS APPELLE À NE PAS RATIFIER LE TRAITÉ EUROPÉEN

Mario Soarès, principal dirigeant historique du Parti socialiste, aujourd'hui « autorité morale », vient, le 3 avril 2012, de prendre position contre la ratification du traité européen. Il dit notamment : « Sur le fond, le texte dudit traité porte préjudice à l'alternance politique dans l'Union européenne et est en contradiction avec ses textes constitutifs. Il rend non viable, par exemple, l'Europe sociale et les programmes sociaux dans chaque Etat de l'Union (...) ». Le gouvernement portugais veut faire ratifier ce traité le 13 avril prochain. Soarès souligne « les dangers pour les Etats nationaux de ratifier ce traité. Ils ne doivent pas le faire. Y compris parce qu'il met en cause la séparation des pouvoirs. En effet, le traité confond la souveraineté budgétaire et la souveraineté judiciaire (...) ». François Hollande et les sociaux-démocrates allemands ont déjà déclaré qu'il est indispensable de ne pas ratifier le traité. Il est évident que les Partis socialistes européens doivent suivre leur exemple. » Laissons à Soarès l'analyse qu'il fait du traité et son appréciation de la position de uns et des autres, mais sa prise de position pour la non-ratification du traité a soulevé un tollé dans tout le pays. Quelques heures après, un autre dirigeant historique du PS, Manuel Alegre, a déclaré : « Je suis en complet

accord avec la position de Soarès. J'ai rendu compte de cette position au secrétaire général du Parti. »

Dans le même temps, Pedro Nuno Santos, député du PS, vice-président du groupe parlementaire, a présenté sa démission en raison, selon lui, de sa divergence politique de fond. Quelques mois auparavant, il s'était en effet prononcé contre le paiement de la dette. Entre-temps, la direction de la CGT a déclaré inadmissible la décision du gouvernement de ratifier le traité. Selon son secrétaire général, Armenio Carlos, « le gouvernement portugais n'a pas la légitimité pour signer ce traité. C'est un traité honteux. » Même si plus loin, il déclare : « Nous ne sommes pas contre la réduction des déficits mais il faut une plus grande flexibilité. »

UNE CAMPAGNE POUR LA NON-RATIFICATION

A l'initiative de la Commission pour l'interdiction des licenciements, une campagne a été lancée pour la non-ratification du traité européen liée au combat pour le retrait des plans de la troïka. Plusieurs responsables syndicaux de l'automobile, du transport, de l'enseignement soutiennent cette campagne.

Un rendez-vous d'urgence avec le groupe parlementaire socialiste a été sollicité pour interpellier les députés sur la nécessité de ne pas ratifier le traité.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Les banques accusées de discrimination raciale

Les banques américaines sont accusées de discrimination raciale lors des saisies immobilières.

« Une enquête sur les biens immobiliers appartenant à des banques dans neuf grandes villes des Etats-Unis a mis en évidence des discriminations frappantes dans le soin et l'entretien accordés à ces biens, ceux saisis dans des quartiers blancs étant mieux préservés et bénéficiant d'une meilleure visibilité auprès des candidats à l'achat que les biens des quartiers de couleur », a affirmé dans un communiqué une fédération américaine de défense des mal-logés (NFHA).

Les logements des quartiers noirs « apparaissent généralement vacants, abandonnés, abîmés et peu attrayants pour les agents immobiliers », avec « des jardins laissés à l'état sauvage, jonchés de débris, des portes non verrouillées, des fenêtres brisées », s'indigne la NFHA, photos à l'appui.

Les diverses poursuites intentées aux Etats-Unis contre des banques pour discrimination raciale dans les procédures de saisie n'ont jamais abouti à des condamnations.

CHIFFRE

60%

C'est le pourcentage du salaire médian que la Confédération européenne des syndicats (CES) propose comme salaire minimum.

Le salaire médian est, en France, de 1 653 euros ; 60 % de celui-ci font 991,80 euros. Le Smic est aujourd'hui en France à 1 398,37 euros brut. La proposition de la CES correspond donc à une baisse de 400 euros. Une attaque frontale contre le Smic et le niveau de vie des salariés !

CHILI

L'avortement thérapeutique toujours interdit

Le 4 avril dernier, le Sénat chilien a rejeté trois initiatives de loi proposant de légaliser l'avortement en cas de graves malformations, de danger pour la vie de la mère ou de l'enfant. L'avortement est illégal dans le Chili catholique et conservateur, y compris dans le cas où la vie de la mère est en danger.

L'avortement thérapeutique, permis jusqu'en 1989, a été interdit vers la fin de la dictature de Pinochet (1973-1990). Le nombre des avortements clandestins au Chili est de l'ordre de 150 000, selon des estimations du ministère de la Santé.

« Notre législation établit la protection du droit à la vie de l'être à naître, et ce droit apparaît au moment de la conception », a déclaré le sénateur Alberto Espina de Renovation nationale (droite), parti présidentiel. Des députés d'opposition, notamment PS, ont voté avec lui.

Palestine : le gouvernement israélien continue sa politique de colonisation des territoires occupés



Photo AFP

Le 4 avril dernier, le gouvernement israélien a fait évacuer des colons installés sans autorisation militaire dans une maison contestée à Hébron, mais annoncé son intention de continuer sa politique de colonisation de l'ensemble des territoires occupés. Le ministère israélien du Logement a publié à cet effet des appels d'offres pour la construction de 1 121 habitations, dont 1 002 dans des quartiers de colonisation à Jérusalem-Est, occupé et annexé, 180 dans une colonie de Cisjordanie et 69 dans le Golan syrien occupé, selon l'AFP. « Nous renforçons les communautés juives en Judée et Samarie (Cisjordanie) et nous renforçons la communauté juive à Hébron, la cité des Patriarches. Et nous continuerons », a-t-il affirmé.

PALESTINE

Manifestation en hommage à Juliano Mer-Khamis, directeur du Théâtre de la Liberté, assassiné il y a un an



Photo AFP

Une manifestation a eu lieu mercredi 4 avril à Ramallah (Cisjordanie) en mémoire de Juliano Mer-Khamis, acteur de renom et directeur de théâtre judéo-palestinien dont l'assassinat il y a un an n'a toujours pas été élucidé.

Le Théâtre de la Liberté, que dirigeait Juliano Mer-Khamis dans le camp de réfugiés à Jénine (Cisjordanie), avait appelé à manifester devant le quartier général de la police à Ramallah. Dans un communiqué, le théâtre a estimé que « les responsables de l'enquête sur le meurtre ne remplissent pas leurs obligations pour faire justice ».

La plupart des manifestants, des Palestiniens de l'intérieur, c'est-à-dire vivant dans l'Etat d'Israël, brandissaient des portraits de Juliano Mer-Khamis, assassiné par un

tireur masqué le 4 avril 2011 à la sortie du théâtre, ainsi que des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Vous pouvez prendre nos vies mais pas notre âme. » Juliano Mer-Khamis était né d'un père palestinien de l'intérieur, Saliba Khamis, dirigeant du Parti communiste israélien, et d'une mère juive israélienne, Arna Mer, militante pour les droits des Palestiniens et pour un seul Etat démocratique, qui avait fondé dans le camp le « Théâtre des pierres » pendant la première Intifada (1987-1993). Après la destruction de l'établissement par l'armée israélienne en 2002 lors de combats acharnés dans le camp au cours de la deuxième Intifada (2000-2005), il avait repris le flambeau en y créant en 2006 le Théâtre de la Liberté.

ITALIE

Trois ans après le séisme qui a ravagé la ville d'Aquila

Une dizaine de milliers d'habitants de L'Aquila ont participé à une marche le 6 avril à l'heure exacte du séisme qui, il y a exactement trois ans, avait ravagé cette ville du centre de l'Italie, faisant 309 morts. Six ans après, des milliers d'habitants de L'Aquila n'ont toujours pas pu rentrer chez eux. Sur les 120 000 personnes affectées par le séisme, plus de 21 000 habitent encore dans des hôtels ou des casernes. 95 % des gravats du séisme n'ont toujours pas été déblayés et la plupart des bâtiments n'ont pas été réhabilités. En outre, de nombreux habitants ont été relogés dans des immeubles provisoires en bois construits en pleine campagne dans les mois qui ont suivi le séisme, et ces résidences champignons, dépourvues de commerces et de transports publics, sont critiquées pour leur manque de sociabilité.

CANADA

Poursuite des manifestations étudiantes contre l'augmentation des droits de scolarité

Une soixantaine de jeunes ont été arrêtés le 4 avril, à Montréal, lors de nouvelles manifestations étudiantes contre la hausse des droits de scolarité au sein de la province francophone. Depuis la mi-février, un mouvement de grève étudiant dénonce la décision du gouvernement québécois d'augmenter les droits de scolarité de 325 dollars par an pendant cinq ans à compter de cet automne, soit une hausse totale de 1 625 dollars. Après deux mois de grève et de manifestations, quelque 200 000 étudiants sont toujours en grève dans la province, signe que le mouvement ne s'essouffle pas, contrairement aux allégations du gouvernement. Des manifestations avaient lieu le 4 avril à Montréal, Québec et Sherbrooke...

BÉNIN

Violation des droits syndicaux des enseignants en grève

Depuis le 24 janvier, les enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire ont déclenché un mouvement de grève pour exiger, entre autres, l'augmentation effective des indices salariaux qui ont été négociés entre le gouvernement et les centrales syndicales au profit de tous les agents du secteur public. Face à ce mouvement, le gouvernement béninois multiplie aujourd'hui les menaces, les intimidations et la répression à l'encontre des enseignants et des syndicalistes.

Il a pris des mesures visant à casser la grève, en annonçant pêle-mêle : la radiation systématique de la fonction publique de tous les enseignants qui poursuivraient les débrayages ; la suspension des formalités de reversement en cours des ex-enseignants communautaires, suivie de leur radiation de la fonction publique ; la suspension de leurs fonctions suivie de la radiation systématique de tous les responsables exerçant des fonctions d'autorité ; et la radiation des enseignants agents permanents de l'Etat déclarés coupables d'« abandon de service ».

Dans une lettre de protestation adressée au président béninois, l'Internationale de l'éducation déplore « un contexte d'extrême brutalité à l'encontre des enseignants en grève, dont le seul crime est de défendre les droits qui leur sont pourtant reconnus par la loi du Bénin et les instruments juridiques internationaux ratifiés par le pays », et poursuit : « Ce faisant, votre gouvernement et vous-même feignez d'ignorer que le droit à l'éducation est un droit humain fondamental, et que les droits syndicaux sont essentiels à l'expression de la liberté et de la démocratie. »

RUSSIE

La police accusée de pratique généralisée de la torture

Le Comité d'enquête indépendant de Russie accuse les policiers d'un commissariat de Krasnoïarsk, en Sibérie, d'avoir torturé un suspect à l'électricité. « Selon les enquêteurs, le 16 février 2012, les policiers (...) ont frappé à la tête et au corps un habitant de 25 ans de Krasnoïarsk et l'ont soumis à des décharges électriques », relate le comité. Le but de ces tortures est de faire « avouer un vol ». Les révélations de violences policières se sont multipliées ces dernières semaines après le décès sous la torture à la mi-mars d'un homme en garde à vue dans un commissariat à Kazan, au Tatarstan (Russie centrale).

Les autorités russes, qui ont longtemps assuré que de tels abus étaient des cas « isolés », ont, depuis, dû reconnaître que ces pratiques étaient courantes.

Comme en pleine époque stalinienne, le recours aux violences et à la torture est la règle dans la police, les agents devant atteindre des objectifs fixés par leurs chefs sur le nombre de crimes et délits à élucider chaque année. Les policiers obtiennent sur cette base des primes et des promotions.